



Webinaire

Pourquoi et comment développer les usages numériques sur votre territoire, avec l'Europe

Mardi 12 septembre 2023

14h00-15h00

Q&A

Questions pour Serge Novaretti, DG CNECT

Pourriez-vous redonner le nom de l'outil / questionnaire pour mesurer sa maturité numérique s'il vous plait ?

L'outil de mesure de la maturité numérique des villes et collectivités s'appelle LORDIMAS. Il est actuellement en phase de Beta test et sera lancé le 2 octobre prochain.

LORDIMAS est-il identique à l'outil imposé aux EDIH pour mesure la maturité numérique des collectivités?

Non, car le but n'est pas le même. Nous avons discuté en interne et décider de découpler les deux outils.

Qui peut rejoindre living-in.eu ?

<https://living-in.eu/> est un mouvement ouvert à toutes les municipalités, départements et régions. Les associations de citoyens peuvent devenir "supporters" du mouvement et participer à certaines réunions.

Qu'est-ce qu'un jumeau numérique ?

Le jumeau numérique de la ville peut être défini comme sa réplique virtuelle « telle qu'elle fonctionne ». Il dépasse la simple visualisation de la ville et couvre l'ensemble de son cycle de vie.

Voir le dossier de la banque des territoires : <https://www.banquedesterritoires.fr/miroir-miroir-le-jumeau-numerique-du-territoire-0>

Un président de département peut-il rejoindre living-eu ?

Oui



Ce programme est-il ouvert aux Départements?

Oui

Questions pour Valérie Pouget, ANCT

Aujourd'hui, comment les entreprises ou associations qui œuvrent pour la transition numérique peuvent-elles être financées à un niveau plus local ? Merci

Les autorités de gestion régionales gérant des fonds FEDER (Régions, Corse, Mayotte, Réunion, Martinique, Guyane, Guadeloupe) devraient lancer dans ces prochains mois des appels à projets destinés à soutenir les projets numériques portés par les PME et associations.

Nous vous invitons à prendre directement contact avec votre autorité de gestion régionale (adresses par territoires dans le diaporama).

En Hauts de France le FEDER 2127 prévoit 55M€ dédié uniquement aux usages du numérique par les collectivités. En Hauts-de-France m'écrire pour la Région/FEDER : alexandre.desrousseaux@hautsdefrance.fr

Le FEDER peut-il être sollicité pour le cofinancement de postes de conseillers numériques au sein d'une collectivité ?

Parmi les fonds européens c'est plutôt le fonds social européen (FSE +) qui vise à soutenir les projets d'accompagnement des personnes éloignées du numérique.

Nous pouvons mentionner que l'État finance [les conseillers numériques France Services](#) via les fonds France Relance (soutenu par l'Union Européenne).

Est-ce que ces appels à projet sont sur Aides-territoires ?

Aides-territoires propose une page spéciale [Aides européennes](#) où vous trouverez certains appels à projets FEDER/FSE. Il y a également une page appels à projets sur le site [Europe en France](#). Ainsi qu'une page "[programmes](#)" pour connaître les programmes FEDER FSE auxquels votre territoire est éligible.

Les pages de vos conseils régionaux regroupent également toutes informations relatives aux programmes européennes, éligibilité et appels en cours.



Concernant les objectifs de 13M d'utilisateurs annuels de new services publics. Comment comptabiliser les anciens utilisateurs ? Des nouveaux ? Est-ce que ces 13M sont les mêmes visés qui sont présentés comme le volume de Français en fracture numérique ?

L'objectif est bien de 13 millions annuels d'utilisateurs (sans distinction ancien ou nouveau), donc de visiteurs sur des nouveaux sites, produits et procédés numériques soutenus via des fonds européens.

Cet objectif de 13 millions d'utilisateurs annuels ne couvre pas seulement les français en fracture numérique, mais tous les utilisateurs quelques soit leur maitrise des outils numériques. L'objectif est celui de l'accessibilité des services publics et de simplifier les démarches notamment par la dématérialisation.

Les fonds européens par le soutien au numérique visent à soutenir des collectivités, association mais aussi des entreprises. Certaines autorités de gestion prévoient en effet des financements pour le soutien à la numérisation des PME.

Les collectivités sont-elles les seules à pouvoir être financées directement (et non pas entreprises / associations) ?

Dans le cadre du FEDER, dans certains cas, les associations et les entreprises peuvent bénéficier d'un financement. Par exemple, si une association ou une entreprise collabore avec une autorité publique dans le cadre d'un projet qui est éligible au financement du FEDER, elle pourrait recevoir un soutien financier par l'intermédiaire de cette autorité publique.

Il convient donc de se référer aux autorités compétentes, à savoir les Conseils régionaux pour la France, qui sont chargées de la gestion du FEDER, pour connaître les opportunités de financement offertes aux associations et aux entreprises.



Comment trouver des projets, services numériques financés par l'Europe et/ou l'ANCT pour ne pas réinventer ce qui a déjà été fait ? comment est assurée la mutualisation des outils, services numériques déjà subventionnés ?

Vous pouvez avoir accès à tous les projets financés via le FEDER sur la programmation 2014-2020 via le lien suivant. Cela vous permettra d'avoir une visibilité sur les projets numériques soutenus sur les territoires.

L'ANCT pilote le programme France Service où des conseillers numériques sont présents (site et carte ici). On notera que ces postes sont en partie financés par le plan de relance européen, Next GenerationEU, et son enveloppe française nommée « France Relance »

Questions pour Pierre Loäc, Représentation de la Commission européenne en France

Pouvez-vous donner plus d'informations sur le programme Digital Europe ?

- Le programme pour une Europe numérique (Digital Europe) est géré directement par la Commission européenne
- Le programme propose surtout des **marchés publics**. Il mobilise aussi des subventions et des prix. Les subventions peuvent couvrir jusqu'à 100 % des coûts éligibles, selon les cas.
- Des "opérations de mixage" sont également possibles. Cela signifie que le programme octroie des financements combinant différentes formes (prêts, subventions...).
- Digital Europe consiste à "soutenir et accélérer la transformation numérique de l'économie" afin d'en faire profiter les entreprises, les citoyens et les administrations. Il doit améliorer la compétitivité de l'Europe dans le secteur tout en réduisant la fracture numérique entre les régions de l'Union. Le programme est doté de 7,6 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Ce budget se divise en cinq objectifs, qui sont autant de domaines clés pour l'Europe
- Il s'agit de Calcul à haute performance ; Intelligence artificielle ; Cybersécurité ; Compétences numériques avancées ; Déploiement et utilisation des capacités numériques.

Quels sont les porteurs de projet éligibles ?

Entreprises, autorités locales et régionales, universités et centres de recherche, centres de formation, etc. De très nombreuses entités peuvent remplir les critères pour bénéficier du programme Digital Europe. Cependant, l'éligibilité à certaines actions est déterminée dans chaque appel à projet. Le programme a également créé les pôles européens d'innovation numérique (EDIH) pour aider les entreprises.

Les personnes physiques ne sont pas éligibles pour participer, sauf pour les subventions octroyées au titre de l'objectif concernant les "compétences avancées" en matière de numérique



Contacts

- Europe des Communes/Commission européenne en France COMM-REP-MRS-TERRITOIRES@ec.europa.eu
- Serge NOVARETTI, DG CNECT Serge.NOVARETTI@ec.europa.eu
- Valerie POUGET, ANCT Valerie.POUGET@anct.gouv.fr
-

Liens utiles

<https://www.banquedesterritoires.fr/miroir-miroir-le-jumeau-numerique-du-territoire-0>

<https://living-in.eu/sites/default/files/files/eif4scc-fr.pdf>

https://www.europe-en-occitanie.eu/IMG/pdf/feder_webinaire_entreprises.pdf

<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/ressources/fiches-programmes-regionaux-et-nationaux-feder-fse-ftj-2021-2027>

[Aides européennes 2021-2027 | Aides-territoires \(beta.gouv.fr\)](#)

[Trouver une aide | L'Europe s'engage en France, le portail des Fonds européens \(europe-en-france.gouv.fr\)](#)